

47 MAGAZINE

MAGAZINE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOT-ET-GARONNE

Numéro 30 • juin 2015



ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Vous les avez élus

Voir livret

Budget 2015

Un budget, réaliste et ambitieux, tourné vers l'avenir

Handicap

Rendre accessibles les lieux publics

Saveurs et Fantaisies

1^{er} Marché de Producteurs de Pays de la saison au Conseil départemental

LOT-ET-GARONNE
Le Département



www.lotetgaronne.fr

Une confiance renouvelée



Thierry Daniel Vidal

Pierre Camani

Président du Conseil départemental
Sénateur de Lot-et-Garonne

Au terme du scrutin départemental des 22 et 29 mars, les Lot-et-Garonnais ont accordé, pour la troisième fois depuis 2008, leur confiance à l'équipe que j'ai l'honneur de conduire. Je les en remercie chaleureusement.

J'y vois une marque de reconnaissance du bilan de la majorité départementale, mais également une marque de confiance dans la capacité de l'équipe que j'anime à porter les projets du Lot-et-Garonne.

Ce mandat de six ans ouvre une ère nouvelle pour notre département. En effet, grâce à la réforme de 2013 notre assemblée a été renouvelée à 64 % et est constituée à 50 % de femmes. Elle a également été considérablement rajeunie. Tous ces éléments conjugués à une représentation plus équilibrée de nos territoires au plan démographique, vont contribuer à renforcer le dynamisme et le rôle de notre collectivité dans notre département rural.

Pour autant, nous le savons tous, le contexte économique et budgétaire est encore difficile. Par nos engagements et nos investissements, nous devons accompagner la reprise économique qui s'amorce, faire en sorte que grâce aux politiques publiques que nous mettrons en place avec les communes et intercommunalités, la Région et l'État, cette reprise soit plus forte et plus créatrice d'emplois.

La première priorité du nouveau mandat consistera donc à créer les conditions favorables au développement de l'emploi. Nous généraliserons l'initiative des « clusters » (groupes d'entreprises) à toutes les filières qui le souhaitent afin que notre département construise un écosystème propice à l'innovation industrielle et agricole.

Nous réaliserons les grands projets structurants nécessaires à l'économie de demain comme le déploiement du Très haut débit ou les grandes infrastructures routières. Nous investirons dans l'économie touristique qui compte nombre de projets prometteurs. Nous accompagnerons enfin comme nous l'avons toujours fait le dynamisme de notre économie agricole.

La seconde priorité portera sur la nécessité de conforter le bien vivre ensemble. Favoriser le maintien à domicile de nos aînés, investir dans l'éducation pour nos jeunes, accompagner celles et ceux qui souffrent de handicap ou de difficultés d'insertion, moderniser nos services publics essentiels dans l'espace rural tels que les gendarmeries et les centres de secours et d'incendie, installer de jeunes médecins dans nos maisons de santé, voilà les défis à relever pour maintenir la cohésion sociale et conforter l'attractivité de notre département.

Ces défis, c'est par le dialogue, la concertation et sans esprit partisan que nous les relèverons tous ensemble.

47 MAGAZINE

Publication du Conseil départemental de Lot-et-Garonne, Direction de la communication, 47922 Agen cedex 9. Tél. : 05 53 69 45 13 - Fax : 05 53 69 45 16
47magazine@lotetgaronne.fr
www.lotetgaronne.fr - www.47magazine.lotetgaronne.fr

Directeur de la publication : Jean-François Durante

Rédacteur en chef : Véronique Détery

Rédaction : Sandrine Tadiello, Véronique Détery et Jean-François Durante avec la participation de Chantal Prodhomme et Jean-Pierre Hilaire

Participation : Xavier Chambelland, Sébastien Delaunay, Sylvie Dupuy, Nadine Guisiano-Ceola, Sophie Falleri, Nathalie Buigues

Couverture : Thierry Breton

Maquette et mise en page : D'clics, Agen

Impression : Roto Garonne, Estillac

Distribution : La Poste / Médiapost

Tirage : 164 000 exemplaires

Dépôt légal à parution

ISSN : 1968-097X

Imprimé en France sur papier contenant du bois issu de forêts gérées durablement.



Reproduction même partielle interdite sans autorisation.
47magazine est disponible en braille ou en CD audio : 05 53 69 45 11

Pour recevoir le magazine sur votre messagerie, écrire à l'adresse : 47magazine@lotetgaronne.fr

Retrouvez des interviews audio, des reportages vidéo, des photos, et de nouveaux textes à l'adresse : www.47magazine.lotetgaronne.fr



Ce magazine est édité avec le livret « Vous les avez élus » (photographies : Thierry Breton, à l'exception de celle de Nathalie Bricard de Jean-Michel Mazet).

SOMMAIRE

Dossier

Budget réaliste et ambitieux

p 4-5



Retrouvez les masses du budget sur www.47magazine.lotetgaronne.fr

Élections



Vous les avez élus

p 3

Livret joint à ce 47magazine avec les 42 conseillers départementaux

Center Parcs, le dossier avance p 11

Agriculture

Le « made in Lot-et-Garonne » séduit ! p 12

3^e Saveurs et Fantaisies p 13

Sport

Le baseball en 1^{re} base ! p 14

Culture

La sculptrice Hannah p 15



Challenge Le Bonheur p 16

Agenda p 17

Expression p 18 et 19

Recettes p 20

Jeu p 20

Solidarité

Travailler avec un handicap, c'est possible ! p 6

Rendre les lieux publics accessibles p 7

Économie

Rénovation des casernes de gendarmerie p 8

Coups de pouce p 9



Fédération compagnonnique des métiers du bâtiment p 10 et 11

Retour sur la session plénière du 2 avril : élection du président du Conseil départemental

« Ce matin, je me sens très honoré et très sérieux : je préside cette première séance d'un Conseil départemental "new look" au bénéfice de l'âge. » Ce sont par ces mots que Pierre Costes, conseiller départemental du canton du Val du Dropt, a ouvert la session de droit du 2 avril dernier, consacrée à l'élection du président du Conseil départemental. En tant que doyen de l'assemblée départementale, il a eu l'honneur de conduire cette séance, conformément au règlement en vigueur selon le Code des Collectivités. À l'aise dans cet exercice, l'élu a ponctué son intervention de quelques notes d'humour.

Il a été accompagné dans cette mission, certes éphémère mais prestigieuse, par la benjamine de l'assemblée, Clémence Brandolin-Robert, conseillère départementale du canton Agen 4, secrétaire de séance jusqu'à l'élection de Pierre Camani à la présidence du Conseil départemental.

À noter que cette séance solennelle a été suivie en direct par quelque 750 internautes sur le site Internet du Département (www.lotetgaronne.fr). ■

42

C'est le nombre de conseillers départementaux. 21 femmes et 21 hommes représentent désormais les Lot-et-Garonnais et le Lot-et-Garonne au Conseil départemental. Avec 64 % de nouveaux élus, l'assemblée départementale est profondément renouvelée. À l'image de la société lot-et-garonnaise, le Département a pris le virage de la modernité ! ■



Thierry Bréton

10h00 : les conseillers départementaux prennent place dans l'hémicycle du Conseil départemental. Installé par ordre alphabétique, chacun cherche sa place et prend ses marques avant que ne s'ouvre officiellement la séance.

10h45 : après le vote, le dépouillement et la proclamation des résultats. Pierre Camani est élu président du Conseil départemental de Lot-et-Garonne. Applaudi par tous les membres de l'assemblée, il rejoint la tribune et prononce son premier discours sous l'ère des conseils départementaux.

11h45 : après l'intervention d'Alain Merly (canton du Confluent), annonçant sa volonté de se retirer de la présidence du groupe d'opposition, les présidents de groupe prennent la parole à tour de rôle : Guillaume Lepers (canton de Villeneuve 1) pour le groupe « L'avenir ensemble », Christian Delbrel (canton d'Agen 1) pour le groupe « La dynamique citoyenne » et Jacques Bilirit (canton de Marmande 2) pour le groupe « Majorité départementale ». ■

Notre assemblée est désormais plus représentative du monde dans lequel nous vivons, ce qui donnera un nouvel élan à notre démocratie locale et à la qualité du débat.

Jacques Bilirit,
vice-président du Conseil départemental

Après lecture des résultats des élections départementales du 29 mars 2015, le moment est venu de procéder au vote du président du Conseil départemental. Un appel à candidatures est lancé, seule celle de Pierre Camani est déposée. Sont alors désignés les scrutateurs : Daniel Borie (canton du Fumélois), Jean-Pierre Moga (canton de Tonneins) et Christian Delbrel (canton d'Agen 1). Les 42 conseillers départementaux votent chacun leur tour dans l'isoloir prévu à cet effet. Le président et la secrétaire de séance procèdent au dépouillement. Pierre Camani est élu président du Conseil départemental avec 26 voix. ■

Au cours de la séance, les 12 vice-présidents ont été désignés, ainsi que 4 conseillers départementaux délégués. À noter que tous les conseillers siègent à la commission permanente. Cela permet à chaque élu de bénéficier du même niveau d'information ; pour plus de démocratie et d'efficacité.

Toutes les infos sur vos élus dans le supplément « Vous les avez élus ».

Empreinte d'une certaine émotion, l'intervention de Pierre Camani a débuté par un hommage appuyé à Guy Saint-Martin, « ardent défenseur du monde agricole, par ses multiples engagements, d'abord syndicaux puis politiques, tribun et leader charismatiques, qui aura marqué de son empreinte l'action publique locale et aura fait preuve d'un engagement sans faille au service du Lot-et-Garonne et des Lot-et-Garonnais ». Il a ensuite tenu à saluer les conseillers généraux qui ont choisi de ne pas se représenter, ainsi que ceux qui n'ont pas eu la faveur des urnes, avant de féliciter ses collègues sortants réélus, et bien évidemment, les nouveaux conseillers départementaux. Il a également donné la feuille de route du Conseil départemental pour les six années à venir, tout en rappelant que « transparence, concertation et dialogue constitueront les piliers de l'action de la majorité ». ■



Département 47 - Xavier Chambelland

BUDGET DÉPARTEMENTAL 2015

Avec 434,6 millions d'euros, le 1^{er} budget du nouveau « Conseil départemental » affiche une volonté de maîtrise des dépenses courantes et de diminution de la dette. Malgré la baisse des dotations de l'État, des choix responsables et ambitieux permettent au Conseil départemental de continuer à investir et à assurer ses missions pour le bien-être de tous les Lot-et-Garonnais. Sans augmentation de la fiscalité départementale pour la 6^e année consécutive.

Un budget tourné vers l'avenir

Le budget départemental a été élaboré dans un contexte économique et financier encore contraint et marqué par le poids toujours croissant des dépenses de solidarité. En effet, les trois allocations individuelles de solidarité (Revenu de solidarité active, Allocation personnalisée d'autonomie, Prestation de compensation du handicap) continuent à croître sous l'effet de la crise économique et tout particulièrement le RSA. « Notre budget, réaliste mais ambitieux, réaffirme notre rôle de soutien aux plus fragiles tout en structurant notre présence pour les réalisations stratégiques en faveur du développement futur du département », précise Pierre Camani, président du Conseil départemental.

Grâce aux efforts de gestion rigoureux et soutenus engagés depuis plusieurs années, le Département préserve, malgré tout, les équilibres budgétaires. Une situation qui lui permet de réaffirmer sa volonté de ne pas augmenter la fiscalité en 2015 et cela pour la 6^e année consécutive.

« Il est hors de question de pénaliser les Lot-et-Garonnais. Leur pouvoir d'achat doit être préservé ! », poursuit-il.

Le Conseil départemental se donne également les moyens de continuer à jouer un rôle économique et fédérateur. Alors que la majorité des Départements ont procédé à une réduction du niveau de leurs investissements, le Département de Lot-et-Garonne intensifie son soutien à l'économie locale et à l'emploi. Pour cela, il lance des projets structurants et attractifs pour le développement actuel et futur du territoire.

- > Maintenir un accès aux soins de proximité : création des Maisons de santé pluriprofessionnelles,
- > Soutenir l'activité économique et l'emploi par la dynamique des grappes d'entreprises - clusters,
- > Réussir la révolution numérique avec le Très haut débit (page 5),
- > Réussir l'implantation du Center Parcs Aquitaine /Lot-et-Garonne (page 11),

- > Relier les territoires par de nouvelles infrastructures négociées dans le Contrat de Plan-État Région 2015/2020 (CPER).

Ces opérations s'ajoutent aux principaux projets en cours et récurrents. Citons notamment :

- > la rénovation et la réhabilitation des collèges, des établissements médico-sociaux, des Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes),
- > la modernisation et la rénovation des casernes du Sdis et de gendarmerie, et des infrastructures routières,
- > le renforcement de la politique de soutien à l'habitat et au logement social.

Le Département continue aussi à accompagner les communes et les intercommunalités dans leur projet d'aménagement et de développement local tant sur la plan financier qu'en matière d'ingénierie. ■

0 %

D'AUGMENTATION

de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties, depuis 6 ans

Gestion du Département

UNE COLLECTIVITÉ BIEN GÉRÉE

Réalisée à partir des comptes 2013 publiés par la Direction générale des finances publiques sur la période 2008-2013, l'enquête Décomptes publics parue récemment confirme la bonne gestion du Département de Lot-et-Garonne. Avec une note de 6,4/10, le Lot-et-Garonne figure ainsi parmi les collectivités départementales les mieux gérées. Ainsi, le Lot-et-Garonne obtient de bons ratios, en comparaison avec les Conseils départementaux de même strate ou encore avec ceux de la région.

Pour voir l'enquête complète, rendez-vous sur le site www.decomptes-publics.com, rubrique actualités.

LA GESTION DES DÉPARTEMENTS

	Dette	Investissements Dépenses d'équipement 3 dernières années	Fonctionnement Charges de Personnel (en €/hab)	Impôts Impôts Locaux (en €/hab)	Note moyenne sur 10
Landes (40)	Dette (en €/hab) 8 Solvabilité* 8	7	8	10	8,3
Pyrénées-Atlantiques (64)	6 6	10	6	6	7,0
Lot-et-Garonne (47)	4 3	5	10	7	6,4
Gironde (33)	7 7	6	6	6	6,3
Dordogne (24)	1 1	8	3	8	5,0
Charente Maritime (17)	2 3	6	3	3	3,6
Gers (32)	5 5	2	2	5	3,5
Charente (16)	6 6	2	2	2	3,0

* Solvabilité : rapport entre la dette et les produits de fonctionnement

Source : Article Sud Ouest du 4 avril 2015 d'après l'enquête Décomptes publics réalisée à partir des comptes 2013 publiés par la Direction générale des finances publiques

Légende : Note de 1 à 10

- 10 à 6,5
- 6,4 à 4
- 3,9 à 1

LES PRIORITÉS D'INVESTISSEMENT 2015

Retrouvez les masses du budget sur www.47magazine.lotetgaronne.fr



ÉCONOMIE ET TOURISME = 10,8 M€



ASSOCIATIONS (SPORT ET CULTURE) = 5,4 M€



ROUTES = 27,4 M€



ÉDUCATION = 23,5 M€



AIDES AUX COMMUNES : 25,1 M€



AGRICULTURE = 7,2 M€



SDIS = 17,2 M€



PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES : 67,4 M€

Très haut débit

UN DÉPARTEMENT CONNECTÉ !

Le XXI^e siècle est l'ère du numérique. Les infrastructures de communication qui permettront aux données de circuler en toute sécurité et rapidement doivent être construites dès à présent. Aussi, le Département accompagne et soutient les actions du Syndicat mixte Lot-et-Garonne numérique chargé du développement de la fibre optique sur le territoire.

En matière d'aménagement numérique, le Département s'est assigné un objectif ambitieux mais réaliste pour les mois à venir. Pourquoi ? « *Parce que la révolution numérique constitue un préalable indispensable pour le développement de nos territoires, de nos entreprises, pour notre attractivité économique, mais aussi pour l'amélioration de la vie quotidienne de nos concitoyens* », explique Pierre Camani, président du Conseil départemental.

2015 est donc une année clé pour le Lot-et-Garonne. Le Syndicat mixte Lot-et-Garonne numérique intensifie son action débutée l'année dernière. Une action qui a un double objectif. **Le premier est d'apporter une réponse rapide aux problèmes d'accès au réseau Haut débit** des Lot-et-Garonnais pas ou mal desservis par l'ADSL ou le réseau hertzien. Les travaux ont déjà commencé et consistent à faire évoluer l'architecture du réseau avec une nouvelle technologie hertzienne. Il s'agit en fait de proposer un service sécurisé et plus en adéquation avec les usages d'aujourd'hui. Le débit monterait de 2 mégabits à plus de 10 Mbps pour le grand public. Pour les entreprises, des nouvelles offres à débit symétrique*, adaptées à leurs besoins, leur seront proposées.

Le second objectif porte sur le déploiement du Très haut débit (THD) en raccordant 70 % des Lot-et-Garonnais à la fibre optique d'ici 10 ans. Il s'agit d'éviter au Lot-et-Garonne une nouvelle fracture numérique liée au développement du THD déjà présent dans les grandes métropoles et quasi inexistant en Lot-et-Garonne. Sans une intervention publique, seules 14 communes seraient couvertes par les opérateurs privés entre 2016 et 2020. Aussi, le Département se doit d'agir par l'intermédiaire du Syndicat mixte qui est l'interlocuteur principal des instances régionales et nationales. Lors du vote de son budget en avril dernier, le Département a débloqué une aide de 2,15 M€ pour soutenir les actions du Syndicat.

* Vitesse de réception des données similaire à celle d'émission.

ÉSAT AGNELIS

Travailler avec un handicap, c'est possible !

Sur les hauteurs d'Agen à Foulayronnes, les nouveaux locaux de l'Ésat Agnelis (Établissement et service d'aide par le travail) accueillent 150 personnes handicapées mentales et psychiques. Depuis le 7 avril, elles s'y rendent tous les jours pour travailler.

« Ne cachons pas le handicap », martèle Stéphane Cornuault, directeur de l'Établissement et service d'aide par le travail (Ésat) Agnelis. Alors, le fait que les nouveaux locaux de la structure soient le long d'une départementale très fréquentée à Agen est une aubaine. Être au cœur d'une zone d'activités et proche des éventuels « employeurs » est un point fort. La mission première de l'Ésat est en effet l'insertion professionnelle en milieu ordinaire des personnes handicapées mentales et psychiques qu'elle accueille. « L'Algeei*, association dont dépend l'Ésat Agnelis, a choisi ce bâtiment car il se trouve à proximité de la ville. L'inclusion des personnes handicapées dans la cité est ainsi facilitée », explique-t-il.

Autre avantage du local : son implantation à mi-chemin entre Laroque-Timbaut (lire ci-dessous) et Roquefort, les deux communes de résidence des personnes hébergées en foyer, grâce au concours financier du Département, et qui travaillent à l'Ésat. « Jusqu'alors elles travaillaient et habitaient au même endroit ce qu'aucune personne ne souhaite aujourd'hui. Par ailleurs, la localisation des sites, éloignés d'un village, compliquait l'intégration », poursuit Stéphane Cornuault. Aujourd'hui comme tous les salariés, elles peuvent dissocier vie professionnelle et vie privée. Pour faciliter leur déplacement, l'Ésat Agnelis a mis à leur disposition un bus. Une réflexion est également en cours avec l'Agglomération d'Agen qui gère le réseau de transport collectif de l'Agenais.

Lieu de travail différent, nouveaux horaires, déplacement en bus... des changements parfois synonymes de stress ou d'anxiété. Mais quelle satisfaction d'utiliser des ateliers flambants neufs ! Ceux de Lamothe-Poulin à Laroque-Timbaut et de Pomaret à Sainte-Colombe-en-Bruilhois étaient devenus inadaptés. Pour réhabiliter l'ex-magasin Arména, « nous avons tenu compte des avis et remarques des futurs utilisateurs. Ils étaient les plus à même de dire comment l'espace devait être agencé pour être le plus fonctionnel possible. »

« Ne cachons pas le handicap. »

Ateliers, local de stockage, partie administrative, zone médicale, coin restauration... autant d'espaces bien délimités tout en étant intimement liés. Les architectes Karine Carmentran et Jean-Pierre Toigo ont cerné le « paradoxe Ésat ». Les 3 800 m² du local sont ainsi devenus « lieu d'accueil et chaleureux » et « lieu de production ».

« Nous avons deux missions indissociables. Une mission médico-sociale : veiller au bien-être des travailleurs et les valoriser par le travail. Une mission économique : effectuer les tâches confiées par les entreprises ou les collectivités. C'est notre objectif. » Et la force d'Agnelis est d'être diversifié : conditionnement pour l'industrie, étiquetage, lavage de véhicule, impression et façonnage de papier, espaces verts... Entre faire du social et rechercher le profit, l'Ésat a trouvé le juste équilibre. Stéphane Cornuault est persuadé que « travailler avec un handicap, c'est possible ». ■

* Association laïque de gestion d'établissement d'éducation et d'insertion.



L'Ésat Agnelis à Foulayronnes, c'est 3 800 m² de locaux.

Thierry Breton



150 personnes handicapées mentales et psychiques travaillent en milieu protégé.

Thierry Breton



Conditionnement pour l'industrie, étiquetage, façonnage... sont quelques-unes des tâches accomplies.

Thierry Breton

Hébergement des personnes travaillant en Ésat

DES STUDIOS EN CENTRE-VILLE POUR UNE PLUS GRANDE AUTONOMIE ET INSERTION



Département 47 - XC

Depuis la 1^{re} semaine de mars, le Complexe d'hébergement et de vie sociale (CHVS) de l'Agenais à Laroque-Timbaut accueille 30 personnes en situation de handicap (dont 8 retraités). Jean-Claude, l'une d'entre elles, est enthousiaste. « C'est mieux qu'avant ! » Auparavant, il était en effet hébergé sur le lieu-même de son travail, c'est-à-dire sur le site de Lamothe-Poulin géré par un Établissement et service d'aide par le travail (Ésat - au-dessus). Aujourd'hui, il habite quasiment en centre-ville dans un lotissement tout juste sorti de terre. « Ici, on est bien parce que les magasins sont proches. » Une proximité qui « facilite son intégration en milieu

ordinaire », précise Marc Alias, directeur de la structure. Le complexe d'une superficie de 6 112 m² construit par Habitatlys pour le compte du Département (2 428 684 €) propose 20 studios tout confort de 25 m² (contre 9 à 12 m² avant). Deux maisons mitoyennes sont également à la disposition des personnes ayant acquis une plus grande autonomie. Jour et nuit, le personnel encadrant est présent pour assurer un accompagnement éducatif et thérapeutique. Entre espace personnel et espace collectif, les résidents évoluent à leur rythme et dans le respect de leur singularité et de leur statut de citoyen.

Ad'Ap 47

Rendre les lieux publics accessibles

L'Agenda d'accessibilité programmée du Conseil départemental (Ad'Ap 47) est en cours de finalisation. À travers ce document, la collectivité s'engage, d'ici 9 ans, à mettre aux normes l'ensemble de ses ERP - Établissements recevant du public. Objectifs : faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite et leur permettre d'accéder aux services publics comme n'importe quel citoyen.

L'accessibilité concerne tout le monde. En effet, nul n'est à l'abri d'être privé à un moment donné de sa mobilité. Rendre les lieux publics faciles d'accès est une obligation et un devoir citoyen. La loi « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » du 11 février 2005 prévoyait déjà une mise en accessibilité de l'ensemble des Établissements recevant du public (ERP). Depuis 10 ans, le Département œuvre donc pour mettre aux normes son patrimoine bâti (*encadré ci-contre*).

Certains collèges sont déjà aux normes. Bien évidemment, le plus représentatif est Joseph-Kessel à Monflanquin puisque sa construction s'est achevée en 2010. Les architectes ont imaginé les accès, les voies de circulation... en tenant compte du cahier des charges « accessibilité ». Plus récemment, les établissements La Rocal de Bon-Encontre, Ducos-du-Hauron à Agen, Germillac à Tonneins, Jean-Moulin à Marmande... ont notamment été dotés d'ascenseurs. Rampes d'accès, portes élargies, sanitaires adaptés... sont autant de solutions qui peuvent être mises en place.

Si beaucoup a déjà été fait, il reste encore de nombreux travaux à entreprendre. Aussi, l'Ad'Ap 47 (Agenda d'accessibilité programmée de Lot-et-Garonne) doit per-

mettre au Département de planifier sur 9 ans la finalisation des travaux restants. Car réaliser de tels chantiers se réfléchit. Ils doivent être prioritaires et s'intégrer dans une logique globale de rénovation afin d'être les plus pertinents possibles. Les investissements sont ainsi optimisés et les mesures prises sont adaptées aux besoins du public concerné : personnes vieillissantes, personnes en fauteuil, collégiens, parents avec poussette...

D'ici 2025, l'ensemble des ERP du Département sera mis en accessibilité. Le montant des travaux est estimé à 15 millions d'euros. Pour l'heure, c'est la rénovation du collège Boucheron à Castillonnès qui est programmée. La mise en conformité sera totale. Deux ascenseurs seront installés pour faciliter le quotidien des collégiens en situation de handicap. ■

53

53 bâtiments sont concernés par l'Ad'Ap 47 : 8 Centres médico-sociaux (CMS), 25 collèges publics, la Bibliothèque et les Archives départementales, l'Hôtel du Département, les bâtiments agenais Scaliger, principalement dédié aux infrastructures routières et au logement, et Jean-Bru qui accueille les directions de la Culture et de l'Éducation notamment...

AD'AP, C'EST QUOI ?

L'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap) est obligatoire. Ce document doit être élaboré par les gestionnaires d'Établissements recevant du public (ERP). Il doit être déposé en préfecture avant le 27 septembre 2015. Les gestionnaires y mentionnent le type de travaux à effectuer pour mettre en accessibilité leurs locaux, leur calendrier et leur coût. Les chantiers doivent être réalisés en 3 ans maximum. Exceptionnellement, les Ad'Ap concernant des patrimoines importants et complexes ou nécessitant de lourds investissements peuvent bénéficier d'une durée pouvant aller jusqu'à 9 ans. Cette dérogation s'applique au Département de Lot-et-Garonne.



Département 47 - XC

Une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite a été aménagée par le Conseil départemental devant la MDPH, Maison départementale des personnes handicapées.



BLV2 Atlantique

La façade du collège Boucheron à Castillonnès

DIFFICULTÉS DE MOBILITÉ

TOUS LES LOT-ET-GARONNAIS PEUVENT ÊTRE CONCERNÉS



La mise en accessibilité des Établissements recevant du public (ERP) ne concerne pas seulement les personnes âgées et les personnes en fauteuil roulant. À un moment donné de leur vie, tous les Lot-et-Garonnais peuvent connaître des difficultés pour se déplacer. Personnes vieillissantes ou âgées, personnes ayant eu un accident ou touchées par la maladie, personnes immobilisées de manière ponctuelle ou définitive, femmes en fin de grossesse, utilisateurs de poussettes... autant de publics concernés. Une loi de 2005 s'est intéressée au sujet et préconisait de mettre en accessibilité tous les ERP. « C'était une bonne loi, mais malheureusement elle n'a pas été suffisamment suivie d'effets », déplore Ségolène Neuville, secrétaire d'État chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion.

Le Gouvernement s'est donc emparé de nouveau de la problématique dès 2012. Après une grande concertation avec les acteurs du secteur, il a décidé de légiférer par une ordonnance présentée le 25 septembre en Conseil des ministres. Elle crée l'Agenda d'accessibilité programmée : Ad'Ap.

Mise en accessibilité des ERP

L'ÉCOLE DE SAINT-ANTOINE-DE-FICALBA

Le Département aide les communes à réaliser les travaux de mise en accessibilité de leurs établissements recevant du public. Par exemple, la commune de Saint-Antoine-de-Ficalba a bénéficié du soutien du Conseil départemental.

Au programme : construction d'un bâtiment à côté de l'ancienne école maternelle et primaire (105 enfants).

Les travaux ont donc permis de créer, au même niveau que la cour de l'école, une salle de classe supplémentaire, un préau et un local pour le Clae (Centre de loisirs associé à l'école). Le terrain étant en dénivelé, un sous-sol a pu être aménagé. Il est composé d'une bibliothèque flambant neuve destinée aux habitants de la commune et d'une salle de motricité utilisée par les enseignants.

Pour rejoindre ce niveau, une rampe d'accès de 100 m de long a été aménagée. Elle facilite le déplacement des enfants et des adultes à mobilité réduite présent au sein de l'école.



Département 47 - Xavier Chambelland

RÉNOVATION DES CASERNES DE GENDARMERIE

Un calendrier défini !

Le Département est propriétaire de 31 casernes de gendarmerie dont il doit assurer l'entretien. Réparties sur le territoire, elles participent à maintenir un service public de proximité, la sécurité de chacun notamment. Afin de réaliser rapidement les rénovations et les maintenances immobilières de ces établissements, le Conseil départemental, comme la grande majorité des Départements, a décidé de recourir à un Bail emphytéotique administratif (BEA). C'est le groupement Vinci Construction / Batimur qui entamera les travaux d'ici quelques mois.

Établi en 8 phases s'étalant jusqu'en avril 2018, le planning de rénovation des casernes de gendarmerie est désormais validé par l'ensemble des partenaires. Les premiers travaux devraient débuter au dernier trimestre 2015. Ils concerneront les gendarmeries d'Astaffort, Laplume, Mézin et Puymirol. Chacun des 27 autres établissements se verra ensuite à son tour entretenir ou totalement rénové (*voir ci-contre*). Ensuite, tous les travaux d'entretien courant seront exécutés par le groupement Vinci Construction / Batimur jusqu'au terme du BEA, en 2039.

Rappel du contexte

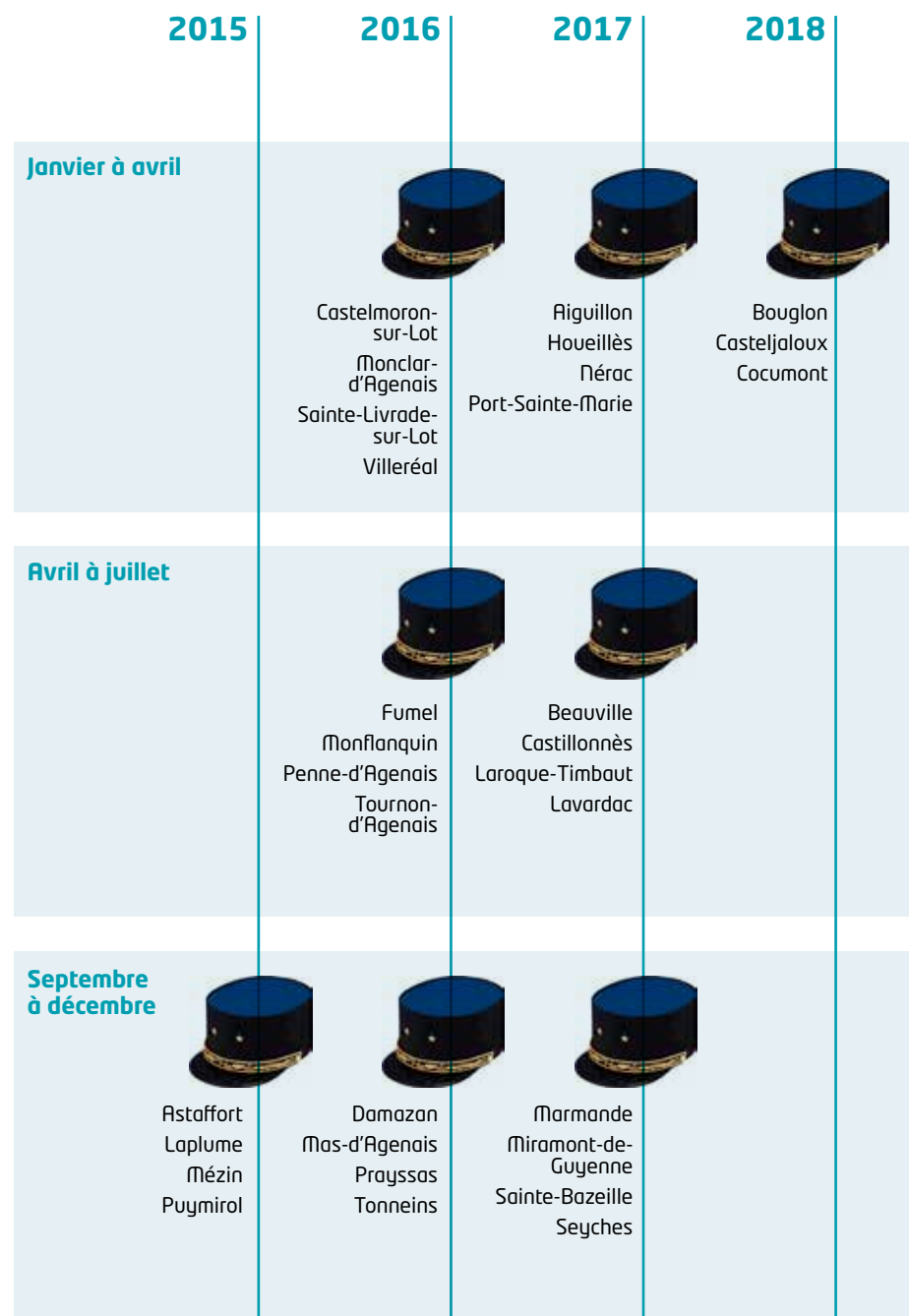
Après plusieurs décennies d'entretien insuffisant, et ce malgré une hausse de 10 % de l'enveloppe entre 2008 et 2012 allouée par le Département, la plupart des gendarmeries nécessite aujourd'hui des travaux importants de rénovation, de la simple maintenance à une totale mise en

conformité. En effet, l'effort fourni restait insuffisant, notamment pour la partie logements.

Soucieux de maintenir des services publics de proximité de qualité sur tout le territoire, le Conseil départemental a entamé alors dès 2012 une réflexion afin de trouver la solution la mieux adaptée pour remettre à niveau rapidement les casernes.

Ne disposant pas des ressources humaines, techniques et financières pour effectuer ces travaux, le Département aurait dû recourir à des recrutements, des prestataires et à l'emprunt pour mettre en œuvre son projet. Face à ce constat, le recours à une externalisation patrimoniale, sous l'égide d'un professionnel de la gestion immobilière, est apparu comme la seule solution permettant de procéder rapidement à la modernisation de la majorité des casernes. ■

PLANNING DES TRAVAUX DANS 31 GENDARMERIES



Gendarmerie de Laplume : les travaux débuteront en fin d'année, entre septembre et décembre 2015.

CARACTÉRISTIQUES D'UN BEA

Cet outil juridique permet de transférer les droits et obligations du Département à un opérateur (l'emphytéote) pendant une longue durée.

Cet opérateur assume en particulier l'ensemble des charges liées à la réalisation des travaux de rénovation, d'entretien et de maintenance, et perçoit en contrepartie les loyers versés par la gendarmerie. Il doit également verser au Département une redevance, autrement dit un canon, de manière anticipée, principalement en début de contrat.

LE BEA DES CASERNES EN CHIFFRES

- Plan de rénovation : 17,5 M€ dont 8,2 M€ dédiés aux travaux entre 2015 et 2018
- Durée : 25 ans
- Canon versé au Département : 13,5 M€

IDÉE REÇUE

Le Département ne cède pas ses biens immobiliers. Au terme des 25 ans du BEA, il reprendra la pleine propriété des 31 casernes de gendarmerie.

coups de pouce



Thierry Breton

La Lavandière

UN PRESSING ÉCOLOGIQUE

Rosy Fray a ouvert son éco-pressing à Castillonnès en 2012. Une aubaine pour les habitants de la commune et des alentours puisque le service n'existait plus depuis environ 9 ans. « J'utilise un procédé suédois respectueux de l'environnement. Il consomme moins d'eau et de produits. La quantité d'eau est calculée en fonction du taux de remplissage de la machine et le dosage en lessive biodégradable dépend de la composition du vêtement. » Aussi, La Lavandière lave en douceur et dans le respect de la matière (laine, soie, lin, cachemire...).

Côté blanchisserie, Rosy travaille avec les gîtes, les chambres d'hôte et la crèche de Saint-Eutrope-de-Born qui utilise des couches lavables. « Le vinaigre blanc me sert à détacher, adoucir le linge et raviver les couleurs. Quant aux huiles essentielles, elles parfument délicatement et ont une action antibactérienne. »

La Lavandière, Castillonnès, 05 53 41 89 57

casti.lalavandiere@orange.fr



Thierry Breton

Couture

LA DERNIÈRE STOPPEUSE DU DÉPARTEMENT

Isabelle Chassagne est la dernière stoppeuse du Lot-et-Garonne. Ce métier très technique demande beaucoup de patience et « de bons yeux ». « Je refais à l'identique la trame des tissus », explique-t-elle. Ses clients lui confient leurs vêtements et Isabelle stoppe trous de cigarettes, accros divers, trous de mites, déchirures... Pour maîtriser cet art unique, elle s'est perfectionnée durant 18 ans et a parcouru la France entière pour se former. Isabelle propose aussi des services plus classiques : retouches, ourlets, fermetures éclair, rétrécissements de vêtements... Elle confectionne également des habits pour enfants. Côté déco, elle se rend au domicile de ses clients pour les conseiller (style, couleur, ambiance...). Rideaux, coussins, chaises recouvertes et fauteuils passent alors entre ses mains agiles.

« Mod boutique », 27, cours Alsace-Lorraine, 47190 Aiguillon.

05 53 88 05 22 - chassagneisa@orange.fr



Thierry Breton

Optimisation automobile

DES VOITURES PLUS EFFICACES

Les voitures modernes sont de véritables ordinateurs. L'électronique embarquée est quasi omniprésente et gère notamment les performances du moteur. Conscient de l'opportunité du marché, Sébastien Patey a ouvert le garage Plug'In Car en 2014 à Virazeil. Affilié au réseau national Power Tech System, il propose une optimisation de l'automobile : amélioration des logiciels pour jouer sur la consommation et le rendement. « Grâce à mon interface portable, j'accède sans risque dans le logiciel électronique. J'optimise les paramètres du programme et le véhicule devient plus efficace. » Il intervient aussi sur les filtres à particules des moteurs diesel. « Je les reconditionne intégralement. Ils durent plus longtemps. Ce procédé est une alternative écologique et économique au remplacement très onéreux. »

Plug'In Car, ZA Les Moulineaux, 47200 Virazeil. 06 77 16 36 60



Thierry Breton

Charpente et couverture traditionnelle

DES MAÎTRES ARTISANS SUR LE TOIT

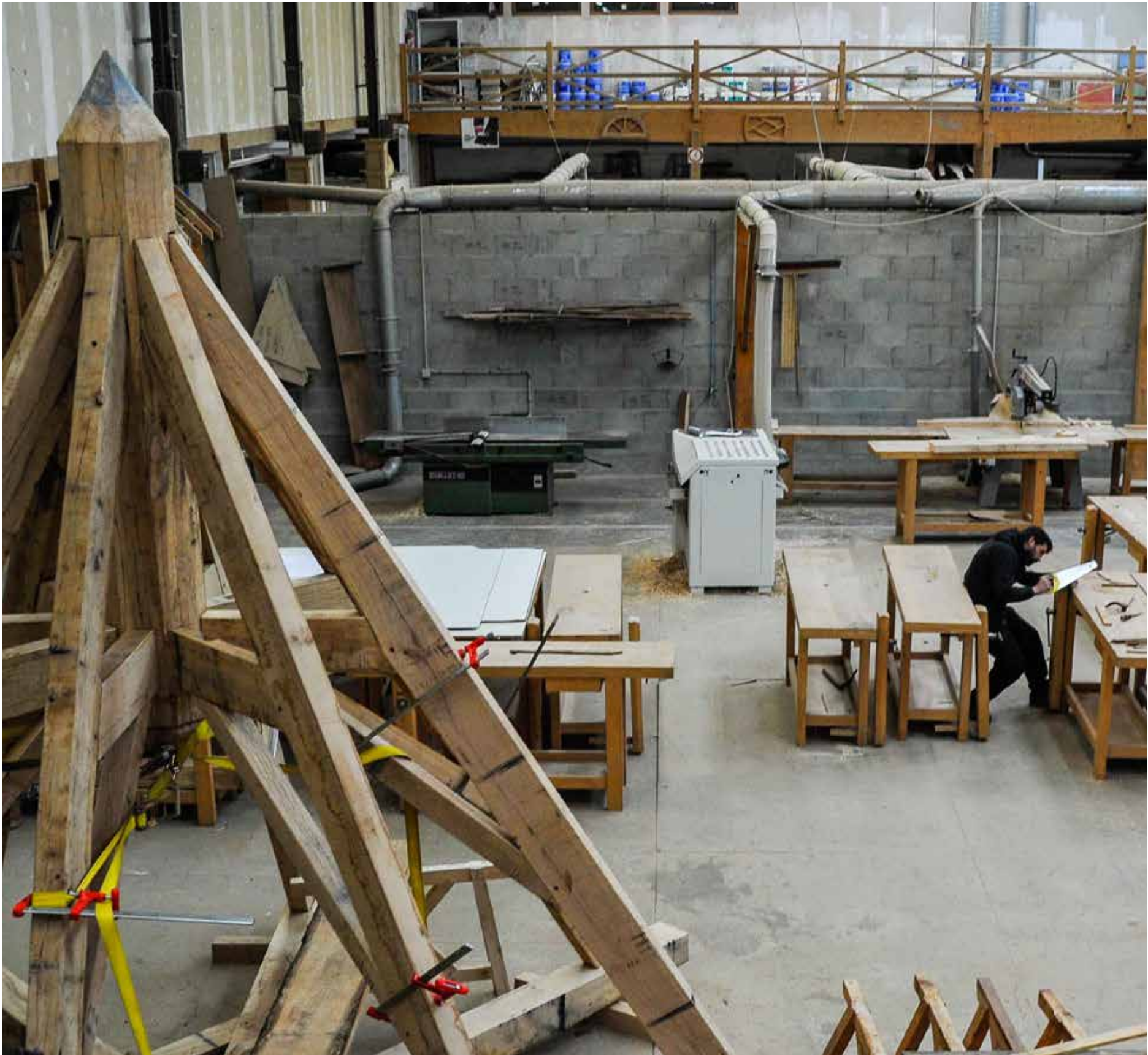
Jérôme Angelier et Renaud Lack ont ouvert leur entreprise de charpente-couverture, il y a tout juste un an, à Saint-Robert. « Nous voulions voler de nos propres ailes », expliquent-ils. Tous deux charpentiers de formation, ils connaissent le métier et possèdent une sérieuse expérience de 18 ans pour Renaud et de 21 ans pour Jérôme. Leur savoir-faire est reconnu et leur a permis d'obtenir le label de la chambre de métiers « maître artisan ». Un gage de qualité ! D'ailleurs, la clientèle ne s'est pas faite attendre. « Nous intervenons dans un rayon de 30 à 40 km autour de Saint-Robert. » Les deux associés sont polyvalents puisqu'ils réalisent et posent des charpentes, et ils interviennent aussi dans les métiers dérivés : couverture, zinguerie, pose d'ossature bois, bardage...

SARL Angelier Lack, Laroque-Timbaut - Saint-Robert. 06 45 79 06 39 (Jérôme) - 06 79 02 95 28 (Renaud)

La Fédération Compagnonnique des métiers du bâtiment, héritière du Compagnonnage présent en France et en Europe depuis huit siècles, propose des formations d'excellence sur tout le territoire. Le Centre de formation des Compagnons d'Agen-Marmande perpétue une méthode d'enseignement technique et philosophique unique dans les métiers manuels.

Venir à la Fédération Compagnonnique des métiers du bâtiment (FCMB) s'inscrit dans une réelle démarche vers l'excellence. L'institution est en effet synonyme d'exigence avec pour finalité la transmission d'un savoir-faire, d'un savoir être et d'une façon de travailler. Les formateurs sont majoritairement issus du compagnonnage et ont tous exercé leur profession de nombreuses années. Dans les 2 000 m² d'ateliers de la FCMB, le traditionnel côtoie la 3D. Si l'accès aux formations est très ouvert, les recrutements se font sur deux critères principaux : la motivation et le projet professionnel de la personne. Intégrer un parcours d'excellence se mérite ! Ainsi Annick, jusqu'alors éducatrice en foyer de vie pour handicapés mentaux, a ciblé la "Fédé" pour sa reconversion en menuiserie. « J'aime le bois de manière intuitive depuis toujours. Cette formation de dix mois me

Thierry Breton



FÉDÉRATION COMPAGNONNIQUE DES MÉTIERS DU BÂTIMENT (FCMB)

De futurs salariés et chefs d'entreprise de haut niveau

permettra d'obtenir un titre professionnel niveau V et de m'installer comme éducatrice technique avec l'ambition d'apporter un « plus » à l'autre, notamment à ceux qui sont en réinsertion. Je suis convaincue que ma passion du bois et ce savoir-faire acquis pourront sauver des gamins », s'enthousiasme la quinquagénaire, doyenne des stagiaires. Les jeunes adultes désireux d'apprendre l'un des métiers des Compagnons peuvent y suivre un apprentissage traditionnel avec à la clef un CAP ou un titre professionnel en alternance (contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage). Grâce au Programme régional de formation (PRF) aquitain, les demandeurs d'emploi peuvent quant à eux accéder à la formation continue. La « Fédé » propose également aux professionnels des parcours de perfectionnement ou de remise à niveau dans les métiers du bâtiment qu'elle maîtrise. Au total, ce sont 150 à 200 Lot-et-Garonnais ou « apprentis » des départements limitrophes qui y sont formés chaque année. Ils côtoient au quotidien le compagnon confirmé ou le jeune aspirant qui réalise son Tour de France. Ils sont une vingtaine, âgés de 16 à 25 ans, à suivre cette année à Agen la formation rigoureuse des Compagnons. Ils sont arrivés là au hasard de leur parcours initiatique. Pour intégrer le Tour de France, ils devaient être titulaires d'un CAP ou d'un BP (Brevet professionnel). Ils travaillent dur pour acquérir le savoir-faire qui leur permettra de réaliser un chef-d'œuvre et d'être reconnus Compagnon. Devenir Compagnon, c'est intégrer une famille et en accepter les règles, ce qui demande un investissement important pour les aspirants. Pendant sept ans, ils font leur Tour des cayennes françaises, c'est-à-dire des centres qui accueillent les Compagnons, qui leur trouvent les entreprises au sein desquelles ils se forment. Ils auront travaillé dans sept villes, sept régions et au final maîtriseront sept cultures de construction différentes. Ils auront acquis « un sens du devoir et de la transmission, valeurs cardinales du compagnonnage ». « Dans nos secteurs d'activité, les entreprises peinent à trouver des personnes compétentes, qualifiées, motivées car les jeunes se sont détournés des métiers manuels. Or depuis dix ans, ces métiers sont devenus de plus en plus pointus du fait de l'apparition de nouvelles évolutions techniques, de nouveaux produits, de nouvelles normes environnementales », observe Christophe Bousquet. La Fédé est ainsi une valeur sûre. « Beaucoup de jeunes ont des trésors dans les mains, mais ne le savent pas. Nous devons leur redonner l'envie de venir dans le bâtiment où les embauches sont quasiment garanties et où la qualité du travail paie (environ 1 600 € nets voire plus). Être formé chez nous est une réelle valeur ajoutée. Les entreprises recrutent ici pour rehausser les compétences de leurs équipes. » ■

CONTACT

Les Compagnons du Tour de France
6, rue Jean-Baptiste Pérès - 47000 Agen
05 53 66 66 34
www.facebook.com/fcmb.agen
www.twitter.com/fcmb_agen
www.agen.compagnonsdutourdfrance.org

LES MÉTIERS

Maçonnerie, menuiserie d'agencement, peinture, carrelage, plaquiste, charpente, couverture-zinguerie.

FCMB, C'EST...

1 Fédération nationale (FNCMB) à Paris, 17 Fédérations réparties en France, 40 maisons d'accueil dites « maisons des Compagnons », 20 ateliers de formation continue et une université, 6 centres d'apprentissage avec hébergement, 1 institut européen de formation.

Center Parcs

Le dossier avance

Les bonnes nouvelles confirment l'avancée du dossier d'implantation du Center Parcs Aquitaine - Lot-et-Garonne en territoire des Coteaux et Landes de Gascogne. Le 16 mars dernier, la Région Aquitaine se prononçait en séance plénière sur le dossier en donnant un avis favorable et acceptant de participer au financement du projet. Le lendemain, les promesses de vente relatives aux terrains concernés sur les communes de Pindères et Beauziac étaient signées.

Deux promesses de vente ont été signées avec les propriétaires forestiers. L'une par le groupe Pierre & Vacances - Center Parcs pour une

superficie de 85 hectares. À noter que seuls 5 hectares seront déboisés pour accueillir les structures collectives et les cottages. Le reste de la forêt sera conservé pour conforter l'attrait du site. L'autre promesse de vente a été signée par le Conseil départemental et porte sur 45 hectares, qui seront destinés à la création d'un espace naturel. La signature de l'acte définitif ne pourra intervenir qu'après une large concertation de la population, des acteurs locaux publics, privés et associatifs, et une fois les études environnementales réalisées et toutes les autorisations nécessaires délivrées. Seize mois de procédures seront nécessaires. ■



IDÉES RECUES / VÉRITÉS

1 // Le Département a payé trop cher l'acquisition des domaines. FAUX
Le prix de 2 € / m² peut paraître élevé dans l'absolu. Pourtant, il est bien inférieur au prix moyen pratiqué dans le département pour des terrains acquis dans le cadre d'opérations économiques. En effet, les prix de ces opérations se situent en général dans une fourchette de 3 € / m². C'était d'ailleurs le prix de départ proposé par les propriétaires et la négociation a permis de réduire sensiblement ce montant.

2 // Les collectivités vont payer 35 M€. FAUX
Les 35 M€ avancés représentent un maximum de contributions publiques au capital de la structure porteuse du pôle de loisirs et de services. Mais les loyers garantis, calculés sur

la contribution financière initiale, seront versés durant 20 années aux collectivités, remboursant ainsi leur apport. Cela serait donc une « opération blanche ».

3 // Des engagements en termes d'emplois ont été pris. VRAI
Le protocole d'accords contient un engagement sur un partenariat avec les structures locales de l'emploi. Les chambres consulaires et les acteurs économiques locaux seront également associés.

4 // 130 hectares de forêts vont être détruits. FAUX
Seuls 4 hectares seront nécessaires aux structures d'accueil, d'animation et d'hébergement. Par ailleurs, 1 hectare est nécessaire pour aménager les accès. Donc, au total, 5 hectares seront urbanisés dans un espace forestier, le massif landais, qui compte 1 million d'hectares...

PROMOTION DES PRODUITS LOT-ET-GARONNAIS

Le « made in Lot-et-Garonne » séduit !

En février, une trentaine de producteurs sont « montés » à Paris au Salon international de l'agriculture. Objectif : promouvoir les produits « made in Lot-et-Garonne ». Pour leur 1^{re} participation, la truffe et le kiwi ont été sous les feux des projecteurs.

Comme tous les ans, le Département a invité une délégation de producteurs à participer au Salon international de l'agriculture (SIA) à Paris. Durant deux jours (23 et 24 février), une trentaine de représentants des filières ont discuté avec le public et ont présenté leurs spécialités. Car le but est bien-là ! Au-delà de la vente de produits, il s'agissait de se faire connaître, de parler de son métier, de son savoir-faire. Parmi les habitués du SIA - pruneau, fraise, miel, cresson, poulet, Blonde d'Aquitaine, noix et producteurs d'AOC - la truffe et le kiwi ont fait leur apparition cette année. « L'intérêt était de revendiquer

notre ancrage au Lot-et-Garonne et de promouvoir un produit très consommé en France », explique Stéphane Rey, directeur de la coopérative Primalbret. Une première participation positive en termes d'image « mais il est difficile de quantifier les retombées. Elles ne seront pas immédiates », analyse-t-il. Un avis partagé par Guy Réthoré, producteur de truffe à Lougratte et vice-président de l'association des trufficulteurs de Lot-et-Garonne. « Des contacts très prometteurs ont été pris avec notamment des restaurateurs, des traiteurs et des Chinois intéressés par la truffe », précise-t-il. Plus de 1 000 toasts à base de Tuber Mé-

lanosporum, la prestigieuse truffe noire, ont été tartinés et quelque 6 000 kiwis cuisinés. Rien de tel que de faire déguster un produit pour conquérir les papilles des gourmands. « Les consommateurs n'osent pas acheter de la truffe car c'est un produit cher et surtout, ils ne savent pas la cuisiner. » Aussi, un « chef » a préparé tout au long des deux jours des recettes faciles à réaliser : omelettes aux truffes, brouillades... « Des idées qui abordent l'utilisation de la truffe dans des plats festifs. » Le kiwi quant à lui a accompagné la Blonde d'Aquitaine et, en brochettes, la fraise nappée de chocolat... Les visiteurs ont été séduits ! ■

MARCHÉ TRUFFES D'ÉTÉ

Monpezat : 19 juillet à 10 h, cour de l'école

Puymirol : 1^{er} août dès 17 h, marché des producteurs

Penne-d'Agenais : 9 août dès 18 h, marché des producteurs

PRIMALBRET

+ de 80 producteurs adhérents

+ de 15 000 t de fruits et légumes commercialisés

Le kiwi, fer de lance de la dynamique du groupe, est produit par plus de 20 producteurs et pèse près de 1 200 t, dans une activité globale de plus de 19 M€ en 2014.



Département 47

Quelque 6 000 kiwis ont été cuisinés durant les deux jours du Salon de l'agriculture de Paris.



Département 47

L'un des visiteurs du SIA a gagné cette truffe en estimant au plus juste son poids. Ici, à l'heure de la pesée avec des élus lot-et-garonnais.



Département 47

Miel, noix, pruneau, vin... nos produits ont séduit un large public.

Marché de Producteurs de Pays

3^e Saveurs et Fantaisies

Depuis 3 ans, le Département lance, en partenariat avec la Chambre d'agriculture, la saison des Marchés de Producteurs de Pays avec la manifestation Saveurs et Fantaisies. L'édition 2015 a lieu vendredi 5 juin dès 18 heures dans le parc, mais aussi dans la cour d'honneur de l'Hôtel du Département à Agen. En bonus cette année, la remise des médailles du concours 2015 Vins & Produits de la Chambre d'agriculture.

Le marché Saveurs et Fantaisies du Département s'enrichit chaque année de davantage de gourmandises. Le public doit pouvoir « butiner » d'un stand à l'autre. De nombreuses filières agricoles se prêtent ainsi au jeu des questions-réponses. L'AIFLG (Association interprofessionnelle de la fraise de Lot-et-Garonne) explique

comment rempoter des plants, met en avant les différentes variétés de fraises et propose bien sûr de les déguster. L'Abeille gasconne quant à elle installe ruche et reine à l'ombre des cèdres sous la surveillance d'un mannequin en habit d'apiculteur.

Un détour vers l'hôtel à insectes (installé à l'initiative des Conseillers généraux jeunes 2013-2014) est aussi au programme. Promenade en poney, jeux géants, mini ferme, chien de bergers au travail... autant d'animations prévues. Voilà pour les fantaisies !

Côté saveurs, un véritable marché attend les visiteurs qui peuvent acheter fruits et légumes de saisons, herbes aromatiques... Les gourmands peuvent aussi s'attabler dans la cour pour déguster du « made in Lot-et-Garonne », de l'entrée au dessert. ■



Département 47 - Xavier Chambelland

Le Conseil départemental ouvre la saison 2015 des Marchés de Producteurs de Pays avec Saveurs et Fantaisies.

Panneaux de découverte

La biodiversité et le patrimoine naturel s'affichent

Le Département valorise la biodiversité et le patrimoine naturel des sites désignés « Natura 2000 » par l'Europe. Depuis 2013, des panneaux de découverte se fondent dans le paysage pour sensibiliser à leur environnement Lot-et-Garonnais mais aussi touristes de passage.

Dans le cadre de son action en faveur des milieux naturels, le Département a souhaité faire connaître et rendre accessibles les informations du dispositif Natura 2000, réseau européen de préservation de la biodiversité. Cet outil est au service du développement durable des territoires ruraux et mérite donc d'être valorisé au niveau local. Aussi dès 2013, le Département a réalisé 14 panneaux d'information

(de 1,2 x 1 m) destinés à être implantés sur les 14 sites lot-et-garonnais Natura 2000 couvrant 121 communes.

Objectif : sensibiliser à la faune, à la flore et aux paysages le grand public, le randonneur, le passionné de la nature ou tout simplement le touriste de passage. Les panneaux ont été classés en trois catégories correspondants aux trois types de milieux naturels présents sur le département et repérables par des pictogrammes. Une libellule bleue est apparente pour les sites rivières, une chauve-souris orangée pour les carrières et grottes et une fleur

rose symbolise les sites comprenant des coteaux secs.

À l'heure actuelle, 22 panneaux ont déjà été installés et deux autres devraient bientôt l'être sur les territoires des coteaux de la vallée de la Lémance et des coteaux de Thézac et Montayral.

Pour donner une information homogénéisée sur l'ensemble du territoire, tous les panneaux ont été pensés de la même

manière. Plusieurs rubriques présentent les spécificités de chaque site et une « bulle » plus légère et ludique relatant une anecdote en lien avec le site s'adresse

aux plus jeunes. Le Département rappelle aussi que le dispositif Natura 2000 permet d'aider les acteurs du territoire à préserver les sites labellisés. ■

« Au service du développement durable des territoires. »



La tortue cistude

Panneau sur la Vallée de l'Avance implanté à Casteljalous



Département 47

Un réseau écologique européen

NATURA 2000, C'EST QUOI ?

En 1992, au Sommet de la Terre de Rio de Janeiro, l'Union européenne s'est engagée à enrayer la perte de la biodiversité sur ses territoires en créant un réseau de sites écologiques nommé Natura 2000. Avec près de 25 000 sites terrestres et marins, il s'agit du plus vaste maillage de sites protégés au monde.

Selon le contexte local et la spécificité de chaque site, des mesures de gestion et de préservation de la nature sont proposées aux propriétaires des sites sur la base du volontariat.

BASEBALL



Thierry Breton

Les Indians de Boé / Bon Encontre ont été plusieurs fois champions de France dans plusieurs catégories

Au pays du rugby, le baseball pourrait passer inaperçu s'il ne collectionnait les victoires. Souvent méconnu, ce sport est une réelle école de vie qui, de 6 à 70 ans, développe une ossature tant physique que morale.

Le baseball en 1^{re} base !

Pour Léo, 13 ans, joueur des Indians « le baseball est un sport moins traumatisant que le rugby ou le foot. On lance, on frappe, on court, on attrape. C'est simple ! On joue à la fois individuel et collectif. Il faut de la concentration, de la réactivité de l'intuition. C'est génial ! Et l'équipement spécifique est fourni par le club ». Beau sport d'équipe synonyme de belles valeurs, le baseball en Lot-et-Garonne est incarné surtout par deux clubs (110 licenciés) : les Blue Catchers du Passage et les Indians de Bon-Encontre. Il est accessible à tout le monde, homme ou femme (softball), et, aux dires des adeptes, il est très simple à comprendre.

Tentons de comprendre. Deux équipes s'affrontent sur un terrain en forme de quart de cercle : l'une attaque pendant que l'autre défend son territoire et inversement à tour de rôle. À l'attaque, chaque joueur passe à la batte. Le batteur-attaquant doit frapper la balle que lance l'équipe adverse.

S'il la touche, il doit alors courir pour atteindre le plus rapidement possible les 4 « bases » se trouvant sur le terrain. S'il réussit à faire un tour, son équipe marque un point. L'objectif du défenseur est bien évidemment de lui compliquer la tâche. Il a à sa disposition trois astuces. Il peut « museler » le batteur en lui envoyant des balles difficiles à mettre en jeu. Trois lancers non frappés équivalent à une élimination du batteur. Si la balle est bien frappée, il doit tenter de l'attraper de volée et ainsi éliminer le batteur. Troisième solution : si la balle est frappée et touche le sol, le défenseur doit envoyer la balle vers la base où se dirige le batteur avant qu'il n'y arrive. Au bout de trois batteurs éliminés, les rôles sont inversés.

Pour Laurent Blasco, président du Comité départemental de Baseball, Softball et Cricket de Lot-et-Garonne, la présence d'un tel sport sur notre sol apporte une double reconnaissance. « Le Lot-et-Ga-

ronne dispose d'un club phare : les Indians, multiple champion de France dans plusieurs catégories et notamment les 9-12 ans champions de France 2014. Le département possède aussi une équipe première qui joue les premiers rôles en Championnat de France de Nationale 1. Nous avons aussi un éducateur, Jérémie Krentner, membre du staff de l'équipe de France des moins de 12 ans depuis de longues années et des arbitres de haut niveau. Les Indians ont également organisé des événements nationaux tels que le Challenge de France, des finales du championnat de France jeunes. Nous nous distinguons au niveau régional au travers de l'organisation d'événements, des regroupements de sélections aquitaines et de la mise en place d'une section CPMS (Classe de perfectionnement multisport) en collaboration avec le Cdos (Comité départemental olympique et sportif) ».

Le baseball, c'est aussi les voyages en Aquitaine, en France et surtout en Europe dans les places fortes du baseball : Pologne, Espagne, Pays-Bas, Italie. ■



Thierry Breton

LES INDIANS

98 licenciés dont 60 à l'École de Baseball Boé/Bon-Encontre

Présidente : Muriel Lapeyre

www.indians-bbe.com

BLUE CATCHERS

Club du Passage en « sommeil » pour l'instant. 12 licenciés s'entraînent chez les Indians.

Présidente : Hafida Kouach

COMITÉ

Comité départemental Baseball, Softball et Cricket de Lot-et-Garonne.

Maison des sports, 997 av. du Docteur-Jean-Bru, 47000 Agen

06 62 38 25 39
ou 06 71 20 44 35



Thierry Breton

Pour Hannah, la sculpture c'est exprimer une pensée, un sentiment, un ressentiment

SCULPTRICE

La longue marche d'Hannah

De la Chine à Monflanquin, Hannah Guo Zhi Min a parcouru un long chemin pour inverser son destin, déchirer la muraille qui l'étouffait et laisser s'échapper cet ADN artistique qui l'habitait. Aujourd'hui, elle sculpte sa vie dans la bastide lot-et-garonnaise au travers de ses œuvres.

Polyglotte, bardée de diplômes, Hannah Guo Zhi Min quitte son pays en 2002, refusant de consumer une existence qu'elle juge banale. Artiste innée, musicienne, chanteuse, la jeune Chinoise comprend vite que son talent est mis au service des autres. Si la musique est son premier amour, quand le sien la quitte, elle se tourne vers la sculpture pour modeler sa propre vie avec la terre de ses songes. Elle avoue volontiers que « l'art plastique est un don ». Un don qu'elle possède car en peu de temps, elle sculpte la terre cuite et le bois, dessine à l'encre de Chine, peint avec un vrai talent. « Pour être un véritable artiste, il faut aller à la recherche de la beauté, de la vérité, de l'amour. » Forte d'une rebelle sensibilité et

d'un affectif souvent trahi, Hannah affirme : « Je suis un vrai sculpteur. Mais, si je n'étais pas en plus musicienne, je ne pourrais pas l'être. La sculpture ce n'est pas uniquement faire un objet. Son vrai but est d'exprimer une pensée, un sentiment, un ressentiment. » En témoignent ses périodes « Fragments de Tendresse », « Le Temps des Rêves » qui expriment

tantôt des fragments de tendresse avec « ses mains à lui, son corps à elle », tantôt la beauté, la sérénité, la féminité entre demi-sommeil et abandon. Autant de reflets de la vie d'Hannah également exprimés dans sa série « Music is my first love », où « le musicien réveille l'amour de l'instrument qui seul n'a pas de vue ». Installée depuis un an dans son atelier Musasculpta de Monflanquin, Hannah y a déjà réalisé une soixantaine d'œuvres, très vite repérées par des collectionneurs ou des artistes. Soprano et pianiste, elle donne aussi des récitals. Ses mains pianotent sur ses sculptures, à fleur de peau, avec une sensualité non dissimulée. Elle entend aujourd'hui changer de dimension.

Sans doute n'est-elle pas encore allée au bout de son souffle ? « J'ai besoin de formats monumentaux. Certaines de mes sculptures sont déjà plus hautes que moi mais je ne veux pas en rester-là. Si je ne chante pas, je m'abîme, si je ne déploie pas ce don de l'art plastique, je vais étouffer. » Elle est « comme quelqu'un qui apprend le piano et qui deux ans après joue un concerto de Tchaïkovski ». L'inné c'est sans doute cela. Dans un monde qu'elle considère « dégradé et sans repère », le respect pour l'art s'impose comme une évidence. Ses sculptures chantent comme elle. À nous de les écouter pour comprendre Hannah qui voulait changer de vie. ■



Thierry Breton

Les à-côtés d'Hannah

Cours de dessins, peintures et sculptures

Toute l'année, Hannah propose dans son atelier, le mercredi après-midi, des cours de dessins toutes techniques (fusain, pastel, encre) et, le vendredi après-midi, des cours sur modèles vivants (anatomie, perspective, observation...)*.

jeunes, Hannah propose une collaboration entre son association et la communauté de communes de Bastide en Haut Agenais. Objectif : créer une école d'art avec classe d'art plastique pour tout public. Elle enseigne déjà, le chant à l'école de musique.

Une initiative née de manière spontanée. Ses cours s'adressent aux membres de son association Musasculpta. Hannah souligne « être flat-tée » car, en dessin, ses « élèves » sont pour la plupart des professionnels : un diplômé des Beaux-Arts, un dessinateur industriel, une photographe, un architecte. Des artistes français, belges, anglais des communautés de communes voisines, une jeune artiste en résidence à Pollen, viennent ainsi découvrir ses techniques. Pour faire profiter de son enseignement aux plus

L'association Musasculpta

Présidée par Hannah, elle est née en 2014. But : organisation d'ateliers, ouverture sur l'art et ses techniques, développement de la recherche artistique, management, production des œuvres d'art. Lieu de création en matière de sculptures, dessins et peintures mais aussi de rencontres avec d'autres artistes, musiciens et amateurs d'art, l'atelier est un réel atout pédagogique et touristique pour Monflanquin. ■

* Séance de trois heures, 20€, frais de modèle compris.



Thierry Breton

EXPOSITIONS

Juin-juillet, musée Gertrude-Schoen à Laroque-Timbaut : exposition personnelle « Du musée à l'atelier ». **2016 :** expo en prévision à Laroque-Timbaut pour les vingt ans du Musée.

Hannah Guo Zhi Min

Atelier Musasculpta
Place Yves-Balsegur
47150 Monflanquin
06 61 46 76 49
Nana71nz@yahoo.co.nz

Exposition de sculptures, dessins, peintures en permanence. Contacter l'artiste. Entrée libre.

Galerie Egrégore Marmande

Exposition / 12 artistes
Du 14 juin au 6 septembre 2015

Challenge Le Bonheur

Miroir de l'art

SERVICE
CIVIQUE

Marmande

LOT-ET-GARONNE
Le Département

Concours d'art contemporain

12 artistes exposent leur Bonheur

Le Conseil départemental, le magazine Miroir de l'Art et la galerie d'art contemporain Égrégore de Marmande organisent le 1^{er} Challenge Égrégore sur le thème du bonheur. Les 12 artistes sélectionnés exposent leurs œuvres du 14 juin au 6 septembre.

« Nous avons reçu 170 dossiers d'artistes de notoriété internationale, mais aussi de nouveaux talents en devenir », précise Jean Guérard. Le créateur de la galerie associative Égrégore, passionné d'art contemporain, peut être fier de son succès. En seulement quelques années, il a réussi à imposer sa galerie dans le monde très fermé de l'art. « Les artistes qui exposent ici considèrent le lieu comme exceptionnel. Leurs œuvres sont mises en scène avec goût et l'éclairage est opti-

mum. » Ces conditions incitent les talents à s'exposer à Marmande. « Je reçois plus de 300 demandes par an... » Alors, l'engouement suscité par le 1^{er} Challenge Égrégore n'est pas une surprise. Sur les 170 candidats, 12 artistes* ont été retenus par le jury composé de représentants du Conseil départemental, du critique d'art Ludovic Duhamel (également éditorialiste dans Le Miroir de l'art) et de Jean Guérard pour la galerie. Les lauréats ont alors disposé de quelques mois pour réaliser une œuvre sur le thème imposé du bonheur. « J'ai choisi cette thématique optimiste pour contrecarrer la profusion d'œuvres contemporaines, dures et très pessimistes », explique le responsable d'Égrégore. Chaque artiste exposera son œuvre du 14 juin au 6 septembre. Il aura à sa disposition

un espace dédié dans lequel il présentera entre 6 à 8 autres créations. Le jour du vernissage, le 14 juin, le jury se réunira en présence du critique d'art Christian Noorbergen pour remettre le Grand prix à l'artiste du « Bonheur » qui aura le plus « touché ». « Les visiteurs voteront également tout au long des 3 mois de l'exposition pour élire l'œuvre qu'ils auront préférée. Le Prix du public sera remis le 6 septembre », conclut Jean Guérard. ■

* Anne Bothuon (sculpture), Francis-Olivier Brunet (peinture), Fabienne Claesen (sculpture), Évelyne Galinski (sculpture), Charlotte de Maupeou (peinture), Christophe Miralles (peinture), Sophie Rambert (dessin), Farouk Ratib (peinture), Sophie Rocco (peinture), Michel Roty (peinture), Isabelle Vialle (peinture), Yo (peinture).

Art contemporain

GALERIE ÉGRÉGORE

Inaugurée en octobre 2011, la galerie Égrégore de Marmande est le plus grand lieu associatif dédié à l'art contemporain de France. Elle comprend 18 salles d'exposition (850 m²) permettant une présentation individualisée de chaque artiste. Outre faire découvrir l'art au grand public, elle se complait aussi dans son rôle pédagogique auprès des scolaires. En 2014, elle a accueilli plus de 500 jeunes curieux avides de connaissances artistiques. La galerie joue également un rôle économique et d'aménagement du territoire en attirant chaque année de nombreux artistes et un public de plus en plus nombreux.

**Galerie Égrégore, 92, boulevard Meyniel, 47200 Marmande.
06 09 05 83 80.
www.galerie-egregore.com.
Ouvert du jeudi au dimanche,
de 14 à 19 h et sur rendez-vous.**

Jeudi 4 juin à Agen

Tapas'1 job

La Jeune chambre économique d'Agen (JCE) organise son désormais traditionnel Tapas'1 job le 4 juin à 18h à l'Astoria, sous le couvert de Michel Dussau. Il s'agit d'une rencontre entre chercheurs d'emploi récemment arrivés en Lot-et-Garonne et des entreprises implantées localement.

Ce rendez-vous original, loin des schémas classiques de l'entretien de recrutement, permet un face-à-face convivial autour d'un verre et de tapas. Ce concept innovant conjugue intérêt professionnel et décontraction. Il a été repris par plus d'une vingtaine de JCE en France.

La structure agenaïse apporte aux candidats des conseils en recrutement, des échanges de bonnes pratiques et de carnets d'adresses... Objectifs : développer un réseau et échanger sur les opportunités locales en matière d'emploi.



Vendredi 19 juin à Villeneuve-sur-Lot

Les collégiens au chœur de l'orchestre

Le concert du 19 juin au parc des expositions de Villeneuve-sur-Lot à 20h30 est le dernier d'une série de 4 concerts des Collégiens au chœur de l'orchestre qui se sont déroulés en mai. La thématique *Rock collection* est retenue pour ce concert. Le répertoire s'articule principalement autour de morceaux musicaux s'inscrivant dans l'histoire du rock. Jerry Lee Lewis, Elvis Presley, Beatles, Rolling stones et l'indémorable *On a tous dans le cœur* de Laurent Voulzy seront donc notamment au programme.



Département 47 - Xavier Chambelland

Cette opération est organisée par le Conseil départemental en partenariat avec l'Inspection académique et l'association voix si voix la. Objectif : valoriser et fédérer les projets musicaux des collèges. Elle favorise également des cadres de travail entre les collégiens et des professionnels de la musique, puisque les jeunes choristes sont accompagnés par des ensembles musicaux. Cette année, près de 900 élèves choristes seront montés sur scène.

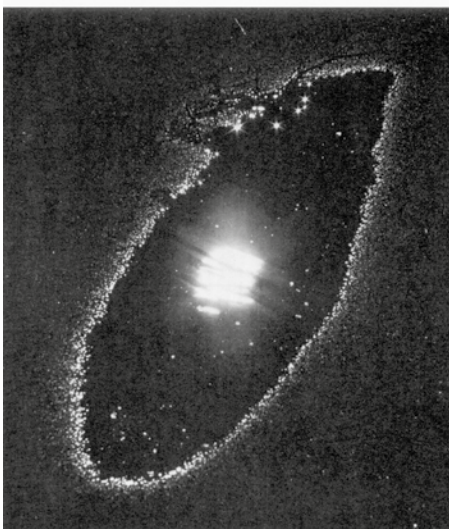
JUIN



Jusqu'au 7 juin
Marmande, galerie d'art contemporain Egrégore : exposition d'œuvres de 5 artistes (photographies-vidéo, peinture, dessin pierre noire, peinture pastel, sculpture de bijoux rêvés).

Jusqu'au 30 août
Villeneuve-sur-Lot, musée de Gajac : exposition *Les Clergue d'Arles* conçue par le musée Réattu d'Arles.

02/05 - 30/08/15
Les Clergue d'Arles

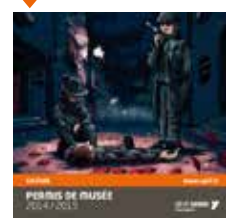


2 juin
Agen, médiathèque, de 14 à 16h : ateliers de détente et relaxation organisés par France Alzheimer Lot-et-Garonne. Places limitées : inscriptions 05 53 47 90 67 ou france.alzheimer47@orange.fr

5 juin
Agen, Conseil départemental, parc et cour d'honneur : 1^{er} marché de producteurs de Pays « Saveurs et Fantaisies » organisé par le Département (page 13)

6 juin
Foulayronnes, centre culturel Le Galion, 20h30 : La Guitaromania. Résa : 05 53 95 61 09

7 juin*
Villeneuve-sur-Lot, musée de Gajac, de 10 à 16h30 : D-rives'Art et Paysage # 2 par l'association CEDP47 Paysage et Médiation.



* Programme Permis de musée du Conseil départemental

7 juin
Lamontjoie, place du Domine, à partir de 9h : fête des plantes

7 juin
Marmande, plaine de La Filhole : journée multi-activités Sport nature organisée par l'Ufolep.



7 juin
Bonaguil : motocross organisé par le Moto club Fumel Bonaguil.

7 juin
Donzac : challenge des courses nature des vallées du Lot et de la Garonne.



13 juin
Sauveterre-Saint-Denis, église Sainte-Catherine, 20h30 : concert gospel. Le bénéfice servira à la restauration du bâtiment datant du XIX^e siècle.

13 juin
Saint-Sardos, dès 15h30 : trail des coteaux organisé par l'association animations, tourisme et loisirs.

Alzheimer Lot-et-Garonne. Places limitées : inscriptions 05 53 47 90 67 ou france.alzheimer47@orange.fr



Du 14 juin au 6 septembre
Marmande, galerie d'art contemporain Egrégore : exposition Challenge Le Bonheur (page 16).

16 juin
Agen, médiathèque, de 14 à 16h : ateliers de détente et relaxation organisés par France

27 juin
Monségur : rando semi-nocturne.

27 et 28 juin
Boé : manche D1 (Division 1) et DNAP (Division nationale Arc à poulies) de tir à l'arc organisée par Les archers de Boé.

28 juin
Rives/Villeréal : challenge des courses nature des vallées du Lot et de la Garonne.



28 juin
Villeneuve-sur-Lot, rue du Collège : 10^e tournoi d'échecs organisé par L'échiquier Villeneuvois.

30 juin
Agen, médiathèque, de 14 à 16h : ateliers de détente et relaxation organisés par France Alzheimer Lot-et-Garonne. Inscriptions : 05 53 47 90 67 ou france.alzheimer47@orange.fr

5 juillet
Villeneuve-sur-Lot, base de Rogé, toute la journée : ID Sports, manifestation du Conseil départemental (Initiations et Découvertes de la pratique sportive).



Retrouvez un plus grand nombre des dates et de manifestations sur notre site Internet : www.lotetgaronne.fr

Avant de vous rendre sur une manifestation, vérifiez sa programmation. Le Département n'est pas responsable de l'annulation d'un événement.



Disparition d'un tribun

Hommage à Guy Saint-Martin

Guy Saint-Martin, l'ancien maire de Boé, conseiller général et conseiller régional s'est éteint début mars, à l'âge de 82 ans. Au travers de ses différents mandats politiques, il s'est toujours engagé pour sa terre d'enfance et de cœur, le Lot-et-Garonne. Un grand Homme a disparu. Nombreux sont celles et ceux qui ont salué l'engagement d'un homme qui a marqué le département, qui a défendu la cause des agriculteurs et su porter au plus haut les valeurs de son terroir.

Avant d'être un homme politique, Guy Saint-Martin était avant tout un agriculteur attaché à sa terre. Syndicaliste, élu à la chambre d'agriculture jusqu'en 2001, il s'est toujours battu pour que les agriculteurs, « ceux qui nourrissent les hommes » disait-il, soient reconnus et puissent décemment vivre de leur travail. Au Conseil général, de 1985 à 2011, et au Conseil régional, de 1986 à 2010, il a occupé des postes de vice-président chargé de développement agricole ou de tourisme. C'est d'ailleurs à la tête du Comité départemental de tourisme de Lot-et-Garonne

qu'il a mené ses plus belles batailles pour la promotion des productions locales. Bon vivant, charismatique, disponible et à l'écoute de chacun, il était unanimement respecté et apprécié, y compris de ses adversaires politiques ou syndicaux. Profondément attaché à son village, Boé, dont il avait été maire de 1977 à 2001, il se plaisait à évoquer « Garonne » en citant Michel Serres ou à commenter les résultats du SUA en parcourant un marché. Guy Saint-Martin, c'était tout cela et bien plus encore. Un homme à l'image du Lot-et-Garonne qu'il chérissait : généreux et authentique. ■



Guy Saint-Martin à l'occasion du point presse du Salon international de l'agriculture 2011

« C'est avec une vive émotion que j'ai appris le décès de Guy Saint-Martin, un grand homme public et politique, et d'abord un ami. Je souhaite, au nom de l'Assemblée départementale, ainsi qu'en mon nom personnel, lui rendre un hommage appuyé. Toute sa vie, il aura été un ardent défenseur du monde agricole, de par ses multiples engagements d'abord syndicaux puis politiques. Il était un tribun et un leader charismatiques.

Entré dans le paysage politique en 1977, il aura eu un parcours exceptionnel, comme en témoignent d'ailleurs les nombreuses distinctions qui lui ont été décernées : Officier du Mérite agricole (1988), Chevalier de l'Ordre national du Mérite (1986), Chevalier des Palmes académiques (1990), Commandeur du Mérite agricole (1999), Chevalier de la Légion d'Honneur (1999).

Maire de Boé de 1977 à 2001, il a profondément transformé sa commune. Élu au Conseil général de 1985 à 2011 et au Conseil régional de 1986 à 2010, où il a occupé des fonctions de vice-président, il aura participé au développement des filières agricoles lot-et-garonnaises et du tourisme. Vice-président en charge de l'Agriculture, Président du Comité départemental du Tourisme, il aura ainsi marqué de son empreinte l'action publique locale, preuve d'un engagement sans faille au service du Lot-et-Garonne et des Lot-et-Garonnais.

Guy Saint-Martin a, pendant 14 ans, structuré et conduit l'opposition de gauche au Conseil général avant de me transmettre le flambeau en 2002. Il fut l'un des artisans de l'alternance et a contribué à sa réussite.

Reconnu et apprécié pour ses qualités humaines, Guy Saint-Martin était un homme charismatique, disponible, vif, généreux et profondément respecté, y compris de ses adversaires politiques.

Je garderai de lui le souvenir d'un homme passionné, éloquent, au tempérament fougueux et à l'humour chevillé au corps.

J'exprime mon émotion devant sa disparition et j'adresse, en mon nom personnel, ainsi qu'au nom de l'Assemblée départementale, mes plus sincères condoléances à son épouse, ses enfants et ses proches. »

Pierre Camani

OC
CI
TAN

Jean-Pierre Hilaire
06 76 47 32 12
jean-pierre.hilaire@wanadoo.fr

Istòria d'Òut-e-Garona

Lo departament d'Òut-e-Garona coma los autres, es una creacion relativament recenta e un eretatge de la Revolucion francesa. Del temps de la reialtat lo « Pagus Agennensis » dependiá de la província de Guiana. Correspondiá a quicòm pròche a la « civitas Agennensis » o la ciutat romana que aviá pres la plaça del reiaume dels Nitiobròges.

Sa situacion geograficament privilegiada li a permès de jogar lo ròtle de ligam entre las capitals regionalas, Bordèu e Tolosa.

Aquel departament creat en 1790 foguèt amputat d'una partida de son territòri en 1808.

Montalban èra vengut sonca una jos-prefectura d'Òut e las notabilitats de la vila, malcontentas, demandèron a Napoleon 1èr un redècopatge e un departament novèl, Tarn e Garona, que prenguèt a Òut-Garona los cantons de Montatut-de-Carcin, Autvilat e Valença d'Agen.

L'Amassada departamentala, tre 1791, decidiguèt de causir Agen coma cap-lòc puslèu que Agulhon o Tonens

Ròtle dels prefèctes

Los prefèctes, creats par Napoleon en 1800, representavan l'Estat al cap del departament e exercissian

lo poder executiu. Dempuèi la lei de 1982, lo president del conselh general a lo poder executiu e lo prefècte un poder de contraròtle sus las accions del conselh general. En seguida de la lei de 2013, los cantons foguèron redècopats e los conselhs generals s'apelaràn conselhs departamentals. L'eleccion de binòmis de candidats de sèxes diferents es instituida. La paritat òme-femna dins l'amassada departamentala d'Òut-e-Garona es efectiva dempuèi las eleccions de mars de 2015. ■



Département 47 - Xavier Chambelland

Histoire du Lot-et-Garonne

Le département du Lot-et-Garonne, comme les autres, est une création relativement récente et un héritage de la Révolution française. Au temps de la royauté, le « Pagus Agennensis » dépendait de la province de Guyenne. Il correspondait à peu près à la « civitas Agennensis » ou la cité romaine qui avait pris la place du royaume des Nitiobroges.

Sa situation géographiquement privilégiée lui a permis de jouer le rôle de lien entre les capitales régionales, Bordeaux et Toulouse.

Ce département créé en 1790 fut amputé d'une partie de son territoire en 1808.

Montauban n'était devenue qu'une sous-préfecture du Lot et les notables de la ville, mécontents, demandèrent à Napoléon 1^{er} un redécoupage et un nouveau département, le Tarn-et-Garonne, qui prit au Lot-et-Garonne les cantons de Montatut-de-Carcin, Autvilat et Valence d'Agen.

L'Assemblée départementale, dès 1791, décida de choisir Agen comme chef-lieu plutôt qu'Aiguillon ou Tonneins.

Rôle des préfets

Les préfets créés par Napoléon en 1800, représentaient l'État à la tête du département et exerçaient le pouvoir exécutif. Depuis la loi 1982, le président du conseil général a le pouvoir exécutif et le préfet un pouvoir de contrôle sur les actions du conseil général. À la suite de la loi de 2013, les cantons ont été redécoupés et les conseils généraux s'appellent conseils départementaux. L'élection de binômes de candidats de sexes différents est instituée. La parité homme-femme dans l'assemblée départementale de Lot-et-Garonne est effective depuis les élections de mars 2015. ■

TRI
BU
NES

LOT-ET-GARONNE
Le Département

Groupe de la majorité départementale

Lors du scrutin départemental de mars 2015, à la suite duquel le Conseil général a cédé sa place au Conseil départemental, vous avez choisi de renouveler votre confiance à une majorité de rassemblement des forces de gauche, une majorité de progrès. En nous accordant 26 des 42 sièges de la nouvelle Assemblée départementale devenue paritaire, vous avez fait le choix de conforter la majorité que nous avons constituée autour de Pierre Camani depuis 2008.

Nous vous remercions pour cette confiance renouvelée, qui exprime d'une part la reconnaissance du travail que nous avons réalisé depuis 2008, et d'autre part votre volonté de voir mis en œuvre les projets que nous avons défendus lors de la campagne électorale.

Nous mesurons également vos attentes, dans le contexte économique et social difficile que nous traversons. Le score réalisé par l'extrême droite lors de ce scrutin, tout comme la forte abstention, ne resteront pas lettre morte. C'est en démontrant au quotidien la pertinence de l'action du Département, de ses élus ainsi qu'en associant les citoyens à l'élaboration des politiques départementales que nous ferons reculer le sentiment d'abandon et la tentation du repli sur soi. C'est l'engagement que nous prenons devant vous aujourd'hui.

Au cours de ces six prochaines années, de nombreux défis nous attendent pour poursuivre la modernisation du Lot-et-Garonne. Le Conseil départemental, conforté par le projet de loi NOTRe, Nouvelle organisation territoriale de la République, disposera de compétences clarifiées pour agir au plus près des préoccupations des Lot-et-Garonnais.

Une collectivité de proximité utile à tous, une collectivité qui protège et encourage, une collectivité qui prépare l'avenir en portant des grands projets créateurs d'emplois, une collectivité garante d'un développement équilibré de l'ensemble de ses territoires, une collectivité qui préserve notre environnement, nos paysages : telle est notre feuille de route pour les six années de cette mandature.

Majorité départementale, Hôtel du Département, 47922 Agen cedex 9
05 53 69 42 11 - majorite.departementale@lotetgaronne.fr

Groupe L'Avenir ensemble

Les élections départementales des 22 et 29 mars derniers ont démontré, s'il le fallait encore, l'exaspération de nos concitoyens à l'égard d'une majorité socialiste déconnectée du réel. Cette exaspération s'est traduite par une montée de l'extrême droite qui a empêché la droite et le centre de reprendre la majorité au Conseil départemental.

Malgré cet avertissement, le budget 2015 présenté par la majorité socialiste reste dans la lignée de ces sept dernières années : inconsistent et dénué d'ambition. Les dépenses d'investissement continuent de chuter, aucun projet d'envergure n'émerge et les dépenses de fonctionnement augmentent.

Pourtant, la hausse continue des dépenses sociales - liée à la forte progression du chômage en Lot-et-Garonne - de même que les baisses de dotations du gouvernement socialiste, rendront impossible l'équation budgétaire dans les années à venir.

Il restera alors trois solutions aux socialistes pour sauver le Département : augmenter les impôts, continuer de réduire l'investissement, ou faire des économies sur les dépenses de fonctionnement. Auront-ils le courage de prendre des décisions difficiles pour réduire les dépenses ? Rien n'est moins sûr.

Les élus du nouveau groupe d'opposition seront attentifs aux choix que fera la majorité socialiste, et lui rappelleront, chaque fois qu'il sera nécessaire, ses engagements de campagne.

Groupe L'Avenir ensemble : 05 53 98 52 00 / lavenirensemble.net

Groupe La dynamique citoyenne

Comme l'article 67 du règlement intérieur nous y autorise, nous avons décidé de constituer un groupe au sein de la nouvelle assemblée départementale. Symboliquement baptisé « la dynamique citoyenne », ce courant d'idées et de projets s'inscrit pleinement dans notre démarche démocratique. Nous ne serons pas toujours d'accord avec la majorité, nous ne serons pas toujours d'accord avec l'opposition, mais nous serons toujours en accord avec nos convictions, nos valeurs, notre philosophie. Nos votes ne seront jamais politiques. Toujours citoyens. Notre seul but : l'intérêt général du Lot-et-Garonne. Vous pouvez compter sur nous. La dynamique citoyenne est en marche. c.delbrel.dpt47@gmail.com - 06 45 74 46 14

Transports scolaires gratuits

Réseau départemental (lignes scolaires et *tidéo*), SNCF

ANNÉE SCOLAIRE 2015/2016



INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES

du 11 au 29 mai 2015
pour les élèves qui utilisent déjà les transports scolaires et qui ne changent pas d'établissement

avant le 10 juillet 2015
pour les élèves qui s'inscrivent pour la première fois ou qui changent d'établissement

TRANSPORTS SCOLAIRES

www.lotetgaronne.fr

INFORMATIONS
Tél. : 05 53 69 39 43
Courriel : ts-gratuite@lotetgaronne.fr

LOT-ET-GARONNE
Le Département

sudoku

Grille n°9
juin 2015
facile

En partant des chiffres déjà inscrits, vous devez remplir la grille de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne, chaque carré de 3 x 3, contiennent une seule fois les chiffres de 1 à 9.

Solution dans le 47magazine de juillet 2015

		4				3		
	8	7	5			4		1
1		3	9		4		8	5
6	2		1	8			4	
		1		6		8		
	4			9	5		6	2
7	3		2		9	6		8
4		2			8	7	5	
		6				9		

Solution de la grille n° 8 du 47magazine n° 29 de janvier 2015

9	8	4	3	7	5	1	6	2
6	7	2	9	4	1	5	3	8
1	5	3	6	8	2	9	4	7
4	3	8	5	9	7	6	2	1
2	6	9	4	1	3	7	8	5
5	1	7	2	6	8	3	9	4
7	9	6	1	2	4	8	5	3
8	4	5	7	3	6	2	1	9
3	2	1	8	5	9	4	7	6

DÉCLINAISONS AUTOUR DE...



La fraise confite

Laver et équeuter 6 kg de fraises. Dans un saladier, les mélanger délicatement à 4 kg de sucre (soit 1 kg de sucre pour 1,5 kg de fraises). Le poser sur une casserole d'eau frémissante. Faire fondre le sucre jusqu'à obtention d'un jus. Hors du feu, couvrir et laisser refroidir jusqu'au lendemain.

Département 47 - Xavier Chambelland



Sortir délicatement les fraises. Les réserver dans une passoire. Dans une casserole, réduire le sirop obtenu d'un quart de son volume. Ajouter les fraises. À la reprise de l'ébullition, couper le feu et laisser reposer à couvert jusqu'au lendemain. Répéter l'opération 2 fois ou plus.

Séparer les fraises confites de leur sirop. Elles peuvent être stérilisées.

Cocktail

Passer le sirop des fraises confites à l'éta mine. Pour 1 L de sirop, ajouter 30 cl de gin. Servir dans un verre 3 cl de la préparation avec 7 cl environ de vin blanc Chardonnay. Déguster très frais.



Département 47 - Xavier Chambelland

Terrine de foie gras

Mettre au fond d'une terrine un peu de sel, de poivre et du piment d'Espelette (1 pincée). Déchirer un lobe d'environ 450 g de foie gras en petits morceaux tout en le dénervant soigneusement. Tapisser la terrine avec la moitié du foie. Tasser et lisser à l'aide d'une cuillère à soupe. À l'aide d'une petite cuillère, faire un sillon au milieu du foie. Le saler (environ 5 g), poivrer (environ 2 g) et pimenter. Le garnir d'environ 100 g de fraises confites. Recouvrir du reste de foie en prenant soin de bien le faire autour du boudin de fraises. Tasser, lisser et assaisonner.

Recouvrir hermétiquement la terrine d'une feuille de papier aluminium pliée en deux. La déposer dans un plat rempli à moitié d'eau. Enfourner à 115° C (th 4) pendant 1 h (avec une sonde : four à 120° C et 68° C à cœur). Au terme de la cuisson, la plonger dans de l'eau froide afin d'abaisser rapidement la température.

Mettre au frigo pendant 3 jours minimum avant consommation. Déguster sur des toasts de pain grillé aux céréales.

Département 47 - Xavier Chambelland

